

214C1919

FR0000057937-OP024-AS10

18 septembre 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SIIC DE PARIS

(Euronext Paris)

Le 16 septembre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SIIC DE PARIS, déposée par Natixis, Barclays Bank PLC, BNP Paribas et Lazard Frères Banque¹, agissant pour le compte de la société anonyme Eurosic (cf. Décision & Information 214C1907 du 16 septembre 2014).

La note d'information de la société Eurosic (visa n°14-500 du 16 septembre 2014) et la note en réponse de la société SIIC DE PARIS (visa n°14-501 du 16 septembre 2014) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 19 septembre au 2 octobre 2014 inclus**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SIIC DE PARIS non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Natixis garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur.